

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leur patriotisme et leur dévouement au bien public? Nous avons donc le ferme espoir que, par l'union des forces de tous, ce but sera aussi atteint cette fois.

Si les temps difficiles et le vœu général nous interdisent tout luxe inutile, en revanche vous ferons tous nos efforts pour organiser une fête populaire; elle sera simple, à la vérité, mais tous, sans exception, pourront y goûter des joies saines et pures.

Nos diverses sociétés de tir viennent de donner un témoignage frappant de ce qu'on peut obtenir lorsque chacun y met de la bonne volonté. La vieille élite experte de nos tireurs, qui a porté l'exercice du tir à un haut degré de perfection et qui en a fondé et assuré la réputation, et nos jeunes soldats qui sont appelés plus qu'autrefois à se familiariser avec leurs armes perfectionnées se sont tendu la main. Après s'être fait des concessions mutuelles, les deux partis se sont entendus pour dresser un plan de tir propre à satisfaire toutes les justes exigences. Pour la première fois donc, l'année prochaine, le plan de tir reposera sur des bases de tir qui auront été établies d'après le vrai mode républicain, par des délégués de tous les tireurs.

Aussi attendons-nous pour la prochaine fête vieux et jeunes. On aura le plus possible égard aux vœux des uns et des autres; tous seront également les bienvenus au noble exercice du tir, ainsi qu'à la grande assemblée générale. Ce n'est que par l'entente et par l'union de tous les tireurs, de tous les vrais patriotes, que le prochain Tir fédéral pourra conserver le caractère qui a distingué ces fêtes dès leur fondation, et cela à l'honneur et pour le bien de notre patrie.

Nous prions donc tous les tireurs suisses et les amis du tir de nous prêter leur concours bienveillant et énergique. Nous comptons en particulier sur l'envoi de dons nombreux, destinés, selon l'usage antique, à récompenser par des prix l'adresse et l'habileté et à les stimuler toujours davantage.

Chers amis et Confédérés, nous vous invitons de la manière la plus cordiale à prendre part à cette belle fête patriotique. Nous serons à la fois honorés et heureux de vous donner de nouvelles preuves de notre amitié et de notre hospitalité; c'est à vous de nous rendre la chose possible par une participation générale de votre part. Venez donc en masse sur les rives de notre beau Rhin, aux eaux vert d'émeraude; notre sol aussi est vraiment suisse. Pressez-vous en rangs serrés autour de la bannière fédérale, et prouvez ainsi que, pour tout Suisse, l'esprit d'indépendance et le sentiment de l'union ne sont pas des mots vides de sens.

Dans l'espoir que vous répondrez à notre appel, nous vous saluons tous amicalement et vous serrons la main en souhaitant d'avance la bienvenue la plus cordiale.

Au nom du Comité d'organisation :

Le Président, R. FALKNER.

Le Secrétaire, GÖTTISHEIM.

BIBLIOGRAPHIE

Der Gebirgskrieg von Franz Freiherrn v. Kuhn, K. K. Feldzeugmeister. (La guerre de montagne, par le feldzeugmeister J. et R. baron Franz v. Kuhn.) 2^e édition. Vienne. S. W. Seidel et fils, 1878. 1 vol. in 8 de 237 pages, avec planches.

La 1^{re} édition de cet ouvrage, parue en août 1870, a eu un grand et légitime succès, bien que l'attention des militaires fût alors détournée de toute lecture ne se rattachant pas immédiatement à la gigantesque lutte franco-allemande qui venait de s'ouvrir. L'ouvrage important du général

Kuhn était écrit depuis 1859 déjà ; mais sa publication ayant été retardée, l'auteur la refondit pour y faire entrer les résultats de ses expériences pratiques comme commandant en chef du corps autrichien du Tyrol méridional, en 1866, qui donna tant de soucis à l'armée italienne, et celles de la campagne de Dalmatie en 1869. Cette seconde édition ajoute à la première quelques exemples tirés de la dernière guerre des Balkans, qui confirment les règles émises par l'illustre auteur et donnent plus de mérite et d'attrait à son remarquable ouvrage.

Rappelons que le livre contient six parties. La 1^{re} traite de la guerre de montagne en général ; la 2^e de la défense, la 3^e de la fortification propre à un pays de montagne, sujet plein d'actualité et d'excellents enseignements pour nous Suisses ; la 4^e s'occupe de l'attaque ; la 5^e de la défense et de la fortification des chaînes de montagne ; la 6^e renferme quatre exemples de guerre de montagne, exemples qui auraient peut-être été heureusement complétés par l'esquisse des opérations de Lecourbe en Suisse.

Il serait fort à désirer qu'on pût publier une édition française de cet ouvrage capital, qu'on peut appeler à bon droit le bréviaire des officiers montagnards.

Der russische Feldzug in Bulgarien und Rumelien, 1877-1878. Etude militaire par Adolphe Horsetzky von Hornthal, capitaine au corps J. R. d'état-major autrichien. Vienne, Seidel et fils, éditeurs 1878. 1 vol. in-8 de 276 pages avec croquis et planches.

Les ouvrages militaires sur la guerre russo-turque commencent à abonder, en Allemagne et en Autriche surtout, où bon nombre d'officiers sont familiers avec la langue russe et même avec les langues orientales. Un des meilleurs ouvrages publiés jusqu'ici est bien celui de M. le capitaine d'état-major Horsetzky, officier déjà connu avantageusement par des publications sur la tactique et sur le service d'état-major.

Dans le livre susmentionné l'auteur a laissé de côté les théâtres de guerre secondaires de l'Asie et du Montenegro, ainsi que les tentatives d'opérations maritimes, pour limiter sa tâche à la campagne de Bulgarie et de Roumélie, tâche qu'il remplit d'autant mieux. Cette dramatique campagne est brièvement racontée, mais méthodiquement analysée et discutée. C'est une étude, comme dit le titre, que l'auteur a voulu faire, non une relation historique proprement dite, et l'on doit ajouter que cette étude se base constamment sur une esquisse suffisante et correcte des principaux événements militaires. A côté de cela elle est semée d'aperçus comparatifs avec d'autres guerres, avec celles de Napoléon notamment, qui offrent un réel intérêt. L'ouvrage est enrichi de 12 gravures dans le texte et de trois grandes planches, au moyen desquelles le lecteur s'oriente avec la plus grande facilité.

Der orientalische Krieg in seiner neuesten Phase, 1877-1878, von W. Rustow, eidg. Oberst., etc. Zurich, Orell Füssli et C^e, 1877-1878. Sept livraisons in-8, avec cartes.

Cet ouvrage, paru en livraisons presque en même temps que les rapports des généraux russes sur leurs opérations, a été fort utile aux lecteurs qui n'avaient pas le loisir de suivre les événements à bâtons rompus dans la presse quotidienne. Il a les mérites habituels des nombreux livres de ce genre qu'on doit à l'auteur et aussi leurs défauts. Peut-être ceux-ci ont-ils été plus nombreux que précédemment, vu la nature particulière de cette guerre, où l'on n'a généralement obtenu de renseignements détaillés et plus ou moins sûrs que sur les opérations russes. Du côté turc on n'a que des indications vagues et souvent erronées sinon com-

plètement fantastiques, empruntées à des récits de journaux anglais ou autrichiens incontrôlables. Parfois l'auteur, avec sa perspicacité ordinaire et sa connaissance du métier, a triomphé de ces difficultés et rempli toutes les lacunes par des conjectures beaucoup plus rationnelles sans doute que ce que les généraux turcs ont mis dans leurs rapports officiels ou que ce qu'ils ont fait sur le terrain. Mais d'autres fois il n'a pas été aussi heureux, surtout, par exemple, quand il appelle à son aide des hors d'œuvre tirés de scènes de harem et des biographies croustillieuses.

Cela réservé, les livraisons parues ont rendu de vrais services. Elles renferment d'ailleurs des pages fort instructives et un cadre de récit et de coordination qui permet de se rendre compte facilement des traits les plus caractéristiques de cette guerre. Les planches, dans le texte, empruntées aux croquis accompagnant les rapports officiels publiés en Russie, sont très commodes sinon belles. — La 7^e livraison, que nous venons de recevoir, termine l'ouvrage. C'est aussi le dernier écrit du savant et infortuné colonel.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral vient d'adopter une ordonnance relative à la solde des officiers pour les écoles d'officiers. D'après cette ordonnance, qui ne s'applique toutefois ni aux écoles d'officiers d'état-major, ni aux travaux de section, ni aux reconnaissances, la solde pour les écoles d'instruction des officiers sera fixée comme suit : officiers subalternes non montés, 6 fr. par jour, montés 7 fr. ; officiers supérieurs non montés, 9 fr. par jour, montés, 10 fr.

Dans les écoles d'aspirants, la solde sera de 4 fr. 50 par jour pour les aspirants non montés et de 5 fr. pour les aspirants montés.

La solde d'école comprend l'indemnité de subsistance. Si les officiers et aspirants ne peuvent être logés dans des casernes ou aux frais de la Confédération, ils toucheront une indemnité de logement d'un franc. Si l'on fait pendant le cours de l'école des reconnaissances qui durent plus de quatre jours, les officiers et aspirants toucheront 1 fr. 50 d'indemnité par jour.

Les officiers et aspirants recevront pour le jour de l'entrée au service et le jour du licenciement les indemnités fixées par l'ordonnance du 24 octobre 1878 concernant les indemnités de route pour les troupes fédérales.

Le 9 janvier se sont réunis à Berne les instructeurs d'arrondissement. Ils sont appelés conformément au règlement à conférer sur les questions relatives à l'instruction.

Le 15, ce sera le tour des chefs d'armes qui se réuniront pour discuter différentes questions concernant la mise en pratique de l'organisation militaire.

A la suite de l'école préparatoire d'officiers d'artillerie de Zurich et des certificats de capacité produits, le Conseil fédéral, en date du 8 décembre 1878 a nommé comme lieutenants d'artillerie dans les corps fédéraux un certain nombre d'aspirants dont ceux ci-après de la Suisse romande :

Dans l'artillerie de campagne, colonnes de parc : M. Victor Freymond, à Moudon.

Dans le train d'armée : MM. Rosset, Jules, à Villiers ; Troll, Jules, à Genève ; Bernet, Charles, à Gilly, ce dernier dans la landwehr.

NEUCHÂTEL. — Le Conseil d'Etat a nommé : au grade de capitaine, les 1^{ers} lieutenants d'infanterie : Cartier, Jules-Etienne, aux Brenets, rang du 29 décembre